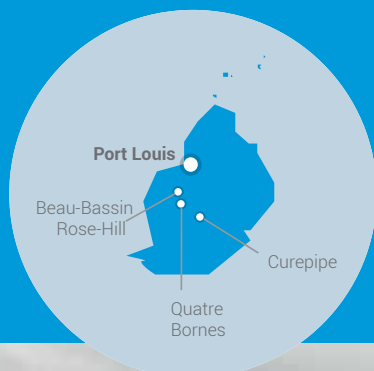




L'AFD ET l'énergie à Maurice



15 ans
de partenariat entre
l'AFD et Maurice

42 M€
de prêts au secteur privé
depuis 2015

4,6 M€
de subventions et
assistanes techniques

L'AFD, partenaire historique de Maurice dans le secteur de l'énergie

Partenaire depuis 1975, l'Agence Française de Développement accompagne le pays dans la transformation progressive de son secteur énergétique. Cette coopération s'est concrétisée à travers une palette d'instruments financiers et techniques : subventions pour l'assistance technique, aides budgétaires, lignes de crédit vertes et programmes emblématiques tels que SUNREF et le Programme National d'Efficacité Énergétique (PNEE).

Aujourd'hui, alors que les énergies renouvelables constituent une priorité nationale, l'AFD renouvelle son engagement auprès de Maurice pour accélérer la transition énergétique. Elle poursuit son action en soutenant le secteur privé à travers des lignes de crédit vertes, tout en accompagnant le secteur public dans la modernisation du réseau, le développement des infrastructures et le renforcement de la résilience énergétique, à Maurice comme à Rodrigues.

NOTRE ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE

À Maurice

La coopération Maurice - La Réunion, un partenariat énergétique historiquement exemplaire

L'**accord franco-mauricien** sur le développement durable et la maîtrise de l'énergie (2011-2021) a posé les bases d'une coopération structurante entre Maurice, la France et la Réunion. Forte de l'expertise développée par la France dans ses territoires insulaires, l'AFD mobilise des partenaires techniques comme EDF et l'ADEME pour renforcer la fiabilité et la flexibilité du système énergétique mauricien. Cette coopération repose sur un échange d'expériences entre des territoires confrontés à des défis similaires : l'équilibre entre l'offre et la demande, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration accrue des énergies renouvelables dans des zones non interconnectées.

Ce partenariat a contribué à la structuration de la filière énergie et à la professionnalisation du secteur grâce à de nombreuses actions conjointes notamment grâce à la création de l'**Observatoire de l'énergie** (partenariat entre La Réunion, ADEME et MEPU) et le développement du **Programme national d'efficacité énergétique (PNEE)** qui comprenait la réalisation d'audit dans les entreprises « grandes consommatrices d'énergie » à Maurice entre 2015 et 2017.

Ce programme généralisé à tout le territoire a permis d'effacer 42 MW de la demande électrique. Il a également appuyé l'émergence d'un écosystème d'acteurs franco-mauriciens (publics, privés et académiques), ainsi que la présence durable d'entreprises françaises (Akuo, Quadran, GreenYellow, Corexsolar, AETS, etc.).

1

Modernisation et digitalisation du système électrique

Dans le cadre des appuis **Digital Energy Facility de l'Union européenne et FEXTE-EDF « intégration des énergies renouvelables »**, l'AFD accompagne la CEB (Central Electricity Board) pour renforcer ses capacités de gestion opérationnelle et moderniser son système de pilotage afin de préparer l'intégration au réseau de 60 % d'énergies renouvelables variables d'ici 2035.

L'appui se concentre sur la définition d'une **architecture technologique intégrée** (SCADA, télécoms, stockage, IA, cybersécurité), l'optimisation des processus opérationnels, ainsi que le renforcement des compétences et de l'organisation. Il inclut la réalisation d'avant-projets détaillés, la collecte de données, la modélisation du réseau via l'élaboration de scénarios à horizon 2035, des simulations de l'**équilibre offre-demande** et de la stabilité du système, ainsi que l'identification des besoins en stockage. En complément, un programme de formations, d'ateliers techniques et de visites de sites consolide l'expertise opérationnelle des équipes de la CEB et favorise le transfert de savoir-faire. L'objectif est de doter la CEB d'une feuille de route opérationnelle et priorisée, lui permettant de piloter le réseau en temps réel, gérer l'intermittence des énergies renouvelables et renforcer la résilience du système insulaire.

2

L'autonomie énergétique verte de l'île Rodrigues

L'AFD soutient activement l'île Rodrigues dans sa trajectoire vers une énergie 100 % renouvelable à l'horizon 2050. Dans le cadre du **FEXTE « Rodrigues Île Verte »**, elle a financé l'élaboration d'un **plan de transition énergétique**, mené en partenariat avec l'**ADEME**, permettant de modéliser finement le réseau et les scénarios de développement des énergies renouvelables, et de définir un **plan d'investissement** structuré pour atteindre l'objectif d'autonomie verte de territoire.

Poursuivant cet engagement, l'AFD appuie désormais, jusqu'en 2026, la phase opérationnelle via un consortium piloté par ARTELIA. Cette **assistance technique** inclut les études de faisabilité détaillées, ainsi que le pilotage technique et financier de la feuille de route, de la planification des investissements à la mise en œuvre des premières infrastructures de production et de stockage.

3

Financements verts et transition énergétique avec le secteur privé

L'AFD soutient la transition énergétique du secteur privé à Maurice en proposant des solutions de financement vertes innovantes. Historiquement, le groupe accompagne le secteur privé mauricien à travers le **programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance)**, lancé en 2009 en partenariat avec l'Union européenne, qui a mobilisé les **banques locales** pour financer des projets verts.

En avril 2025, cette action a été renforcée avec le **programme TFSC (Transforming Financial Systems for Climate)** du Fonds Vert pour le Climat, via deux lignes de crédit : 45 M€ à la banque SBM et 38,5 M€ à MauBank, favorisant le financement du secteur privé pour des projets d'atténuation au changement climatique (tels que la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique), ainsi que pour des projets d'adaptation.

L'AFD appuie ainsi le développement des **producteurs indépendants d'énergie (IPP)** tels que Qair dans le cadre d'un protocole d'accord avec les banques locales. Ce soutien permet de sécuriser les études de faisabilité et de structurer le montage financier des projets, contribuant au lancement des centrales Stor'Sun I à IV, combinant production photovoltaïque et stockage sur batteries. Ces projets stabilisent le réseau et renforcent la résilience énergétique de l'île, illustrant l'efficacité de la coopération public-privé pour accélérer la transition vers des énergies renouvelables fiables et durables.

En parallèle, notre branche de soutien au secteur privé, **Proparco**, accompagne la transition énergétique à Maurice en développant l'offre de financement « climat » des banques locales, avec des lignes de crédit de 60 M\$ accordées à la MCB et 75 M\$ à ABSA Mauritius. Proparco étudie également des opportunités d'investissement direct dans des projets d'IPP solaires intégrant du stockage, en partenariat avec des développeurs privés, afin de mobiliser des capitaux privés, renforcer la stabilité du réseau et soutenir la montée en puissance des énergies renouvelables sur l'île.

NOS CHIFFRES CLÉS EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE À Maurice



50 M€

de prêt au gouvernement Mauricien



4,6 M€

d'assistances techniques financés
ou mis en œuvre depuis 2017



24 M€

d'efficacité énergétique financés
au secteur privé depuis 2015



76 GWh/an

d'énergies renouvelables financées
au secteur privé depuis 2015



15 ans

de collaboration entre la France et Maurice

Projet phare : GreenYellow - Arsenal



GreenYellow, producteur d'énergie renouvelable, a bénéficié d'un financement de l'AFD via la banque locale MCB, dans le cadre du programme SUNREF. Sur son site d'Arsenal, l'entreprise a développé une ferme photovoltaïque d'une capacité de 13,9 MWc, représentant, au moment de son inauguration, près de **10 % de la production d'énergie solaire de Maurice**. Ce projet emblématique illustre la capacité d'innovation de GreenYellow, qui a mobilisé les technologies les plus récentes pour optimiser le rendement énergétique de l'installation.

Avec le soutien de l'Assistance Technique SUNREF, GreenYellow a également élaboré un Plan d'Action Genre, lui permettant d'obtenir une prime à l'investissement additionnelle, soulignant ainsi son engagement en faveur d'un développement inclusif et durable.

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en oeuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Du côté des autres, pour un monde en commun.



© Fabien Dubessay

DIRECTION RÉGIONALE OCÉAN INDIEN
AGENCE DE PORT-LOUIS, MAURICE

Bureau 310, 3e étage, Bâtiment Dias Pier, Le Caudan Waterfront, PORT-LOUIS
Tél : + 230 213 64 00 | Fax : + 230 213 64 01 | afdportlouis@afd.fr

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France
Tél. : +33 1 53 44 31 31

🌐 afd.fr [facebook.com/AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel)
 📘 [AFDOfficiel twitter.com/AFD_France](https://twitter.com/AFD_France)
 📷 [AFD_France instagram.](https://www.instagram.com/AFD_France)
 📍 [com/afd_france](https://www.com/afd_france)
 #MondeEnCommun